

Michel Husson Soixante ans d'emploi ⁽¹⁾

La montée du chômage liée à la récession va poser à nouveau et probablement pour longtemps la question de l'emploi. Une mise en perspective historique est donc utile, et cette première livraison de *La France du travail* en fournit l'occasion. Le changement d'époque que représente la crise actuelle justifie pleinement de prendre un tel recul.

En 1900, le nombre de personnes occupant un emploi était d'environ 19 millions de personnes selon les estimations de Pierre Villa⁽²⁾. En 1949, il est pratiquement inchangé : 19,4 millions. Mais il est aujourd'hui de 25,8 millions de c'est presque un tiers de plus qu'en 1949, soit une progression moyenne de 0,5 % par an. L'emploi a donc augmenté comme jamais auparavant en raison notamment du dynamisme démographique. Cette progression a cependant été inférieure à celle de la population en âge de travailler (15-64 ans), de sorte que le taux d'emploi ainsi mesuré a baissé ; mais l'emploi a surtout augmenté moins vite que la population active, ce qui a conduit à une augmentation du taux de chômage (tableau 1).

Tableau 1. Soixante ans d'emploi

	1949	2008	Variation
Emploi (1)	19,4	25,8	+ 32,7 %
Population active (2)	19,6	27,9	+ 42,2 %
Population en âge de travailler (3)	26,8	40,5	+ 51,1 %
Population (4)	42,6	63,9	+ 50,1 %
Taux de chômage 1-(2)/(1)	1,2	7,8	+ 6,6
Taux d'emploi (1)/(3)	72,4	63,6	- 8,8
Taux d'activité (2)/(4)	46,1	43,7	- 2,4

Source : Insee, Marchand O., Thélot C. (1991), *Deux siècles de travail en France*, Insee

Emploi et croissance : une relation ambiguë

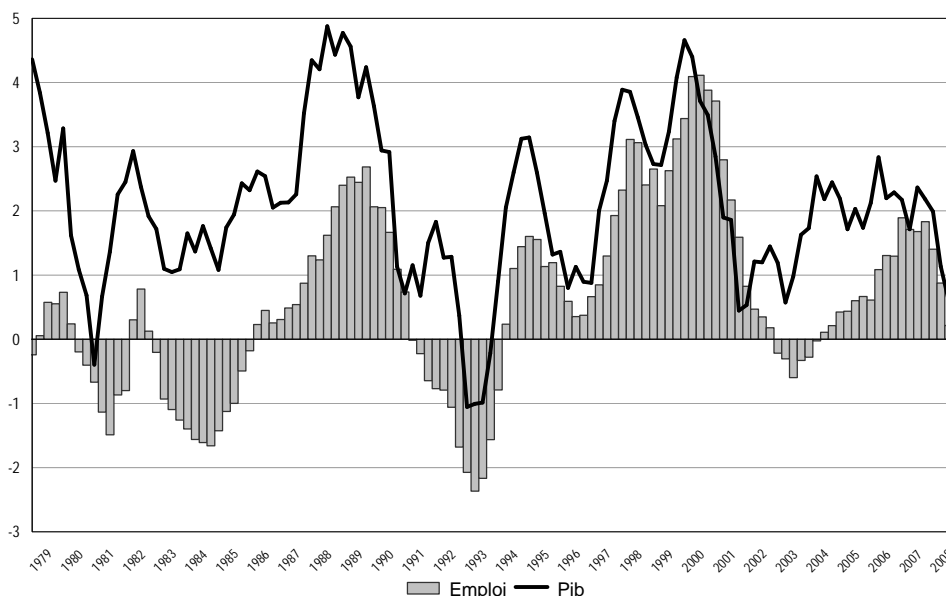
C'est la croissance qui fait l'emploi. A court terme, il s'agit d'une évidence et l'effet de la récession de 2008-2009 sur l'emploi en fournit une illustration brutale. Le lien entre l'emploi et la croissance doit pourtant être discuté en détail parce qu'il est souvent présenté dans le débat public comme un lien univoque : créer des emplois et obtenir une croissance du Pib plus rapide seraient des objectifs équivalents. Les choses sont en réalité plus complexes. Certes l'emploi est sensible à la conjoncture : il augmente ou baisse selon que la croissance est plus ou moins rapide.

Les deux courbes ne sont pas exactement semblables mais elles obéissent à la même périodicité. Sur les trente dernières années, on peut facilement identifier trois périodes de fortes créations d'emplois : la fin des années 1980, la fin des années 1990 et une pointe plus récente en 2006 et 2007. Dans les trois cas, ces phases de créations d'emplois sont associées à une croissance supérieure à sa tendance de long terme (graphique 1). Mais on observe cependant deux décalages : pour un taux croissance comparable, les créations d'emploi ont été beaucoup plus importantes à la fin des années 1990 qu'à la fin des années 1980. Sur la période récente, la reprise de la croissance à partir de 2005 semble mettre beaucoup de temps à entraîner l'emploi.

(1) extraits de *La France du travail*, L'Atelier/Ires, 2009

(2) Villa P. , *Un siècle de données macro-économiques*, Insee, 1974, <http://tinyurl.com/pvilla>

Graphique 1
Emploi et croissance : l'impact de la conjoncture



Emploi salarié dans le secteur privé principalement non marchand ». Glissement annuel en %. Sources : [Dares](#), [Insee](#)

Quel est l'effet à moyen terme de cette relation entre l'emploi et la croissance ? Premier constat : les effectifs du secteur privé se retrouvent en 1994 au même niveau qu'en 1978 (graphique 2). Sur cette période, les créations d'emploi des années de bonne conjoncture ont donc tout juste compensé les destructions des mauvaises années. Le bilan de ces quinze années de « panne de l'emploi » est frappant : le Pib a augmenté de 40 % sans entraîner aucune création durable d'emplois. Autrement dit l'intégralité des 2,7 millions d'emplois créés dans le secteur privé depuis 30 ans l'ont été durant la seconde moitié de cette période, à partir de 1994. Les quinze dernières années ont connu plusieurs épisodes qu'il convient de détailler (tableau 2).

Après la récession de 1993, l'emploi reprend avec l'activité économique à un rythme qui n'est pas sensiblement différent des cycles précédents. Puis, à partir du milieu de 1997, le rythme des créations d'emploi s'accélère et les effectifs du secteur privé augmentent de près de deux millions de personnes. Après cette embellie, l'emploi stagne à nouveau entre 2002 et 2005. Enfin, les années 2006 et 2007 sont des années de fortes créations d'emplois, avant que la situation se retourne et que la crise commence à produire ses effets.

Tableau 2. Créations d'emplois et croissance 1978-2008

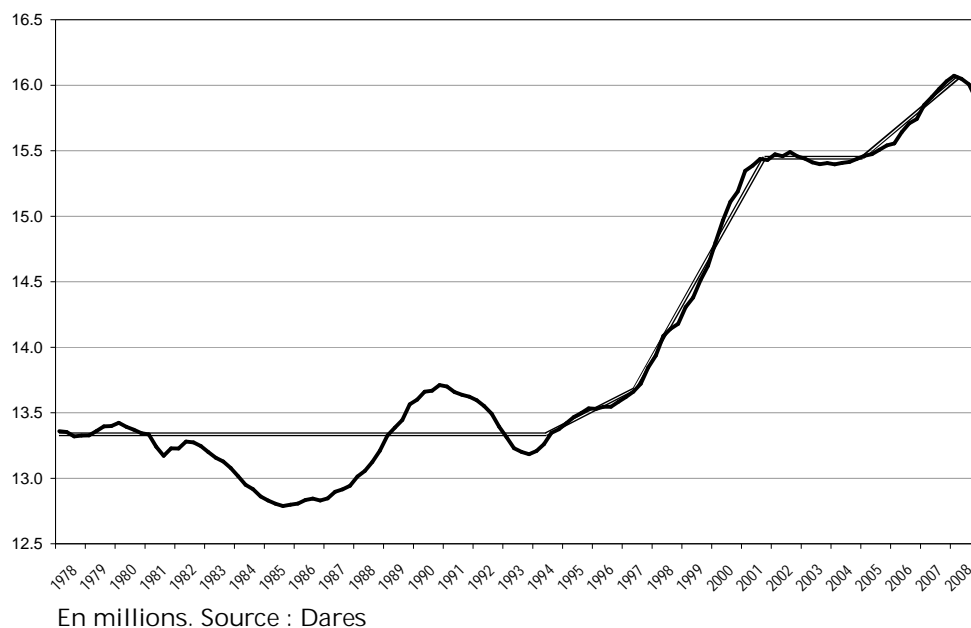
période		créations d'emploi			croissance annuelle
début	fin	milliers	par trimestre	contribution	
1978-I	1994-II	-98	-2	-4	2,1
1994-II	1997-II	400	33	15	1,8
1997-II	2001-II	1725	108	64	3,2
2001-II	2005-I	76	5	3	1,5
2005-I	2008-I	611	51	23	2,1
1978-I	2008-I	2714	23	100	2,2

Sources : Dares, Insee

Les données quantifiées du tableau 2 conduisent au récit suivant. La période 1994-1997 correspond à une évolution moyenne de l'emploi compte tenu du taux de croissance du Pib. Elle correspond à la mise en place des allègements de cotisations sociales qui auraient conduit à un surcroît de créations d'emplois que l'on a du mal à identifier sur la courbe des effectifs. La période qui suit correspond à l'introduction des 35 heures et elle conduit à un bond en avant de l'emploi. Il faut insister sur le caractère exceptionnel de ces quatre années. Sur l'ensemble du siècle, on ne trouve aucune période aussi courte associée à une telle progression de l'emploi ; sur les 2,7 millions d'emplois créés depuis 1978, les deux tiers (64 %) l'ont été sur la période 1997-2001. Certes, la croissance a contribué à ce mouvement mais beaucoup plus d'emplois ont été créés qu'à la fin des années 1980 et l'on peut estimer à 500 000 la contribution de la réduction du temps de travail⁽³⁾. Mais surtout, les emplois ainsi créés sont des emplois pérennes, qui ont résisté au retournement de conjoncture, contrairement aux cycles précédents

A partir du milieu de 2001, l'emploi stagne jusqu'au début de 2005 : tout se passe comme si les employeurs cherchaient à revenir sur les créations d'emplois engendrées par le passage aux 35 heures en engrangeant des gains de productivité. Mais la pression exercée sur les salariés en termes d'intensification du travail sera de fait relâchée au cours des années suivantes et les créations d'emplois retrouvent un rythme plus soutenu entre 2005 et 2007. Mais si l'on considère l'ensemble de la période 2001-2007, l'emploi aura progressé de manière conforme aux tendances passées.

Graphique 2.
Trente ans d'emploi dans le secteur privé



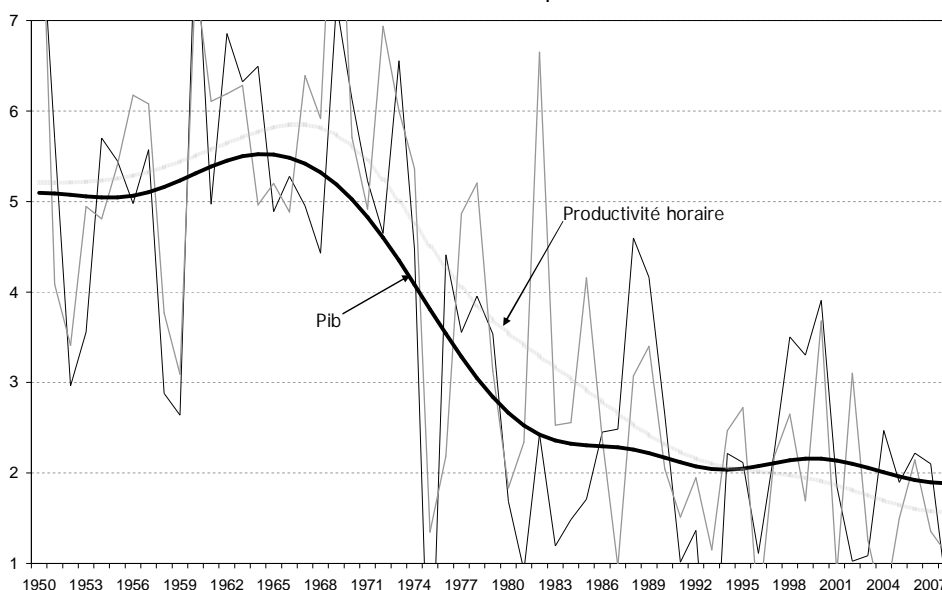
Et si la croissance ne créait pas d'emplois ?

En prenant encore un peu plus de recul, il est possible d'affirmer que la croissance ne crée pas d'emplois à long terme. Cette proposition apparemment iconoclaste découle du lien étroit qui existe entre la croissance du Pib et celle de la productivité horaire (graphique 3). La relation fonctionne d'ailleurs dans les deux sens : les gains de

(3) Husson M., « Réduction du temps de travail et emploi : une nouvelle évaluation », *La Revue de l'IRES* n°38, 2002, <http://hussonet.free.fr/crepi.pdf>

productivité sont un moteur de la croissance et une croissance soutenue est à son tour favorable au dégagement de gains de productivité, notamment parce qu'elle accélère le rythme de renouvellement des équipements et favorise l'introduction de nouvelles méthodes de production. Quoi qu'il en soit la croissance de la productivité horaire suit une trajectoire très proche de celle du Pib. Or, l'emploi dépend de l'évolution relative de ces deux grandeurs : pour connaître le contenu en emploi de la croissance du Pib, il faut défalquer la progression de la productivité horaire. Si le Pib et la productivité horaire augmentent par exemple au même rythme de 5 %, le volume de travail, autrement dit le nombre total d'heures travaillées, n'augmente pas.

Graphique 3
Les tendances du Pib et de la productivité horaire



Taux de croissance annuels (moyenne mobile). Source : Insee

Or c'est ce qui tend à se produire sur les soixante dernières années. Il faut cependant distinguer deux périodes homogènes. Entre 1949 et 1974, la croissance du Pib et celle de la productivité horaire se situent à un niveau élevé, de plus de 5 % en moyenne : c'est la période qui correspond à peu près aux « Trente glorieuses » (1945-1975). Après une période de transition encadrée par les récessions de 1974-75 et de 1980-82, la croissance du Pib comme celle de la productivité horaire tendent à se stabiliser autour d'une valeur de 2 % par an qui est d'ailleurs voisine de la moyenne sur très longue période. Entre 1890 et 2008, la croissance du Pib a été de 2,2 % et celle de la productivité horaire de 2,5 % (tableau 3).

Ce passage d'une phase de croissance exceptionnelle à une phase de croissance proche de sa tendance séculaire s'accompagne d'un ralentissement similaire de la productivité horaire. Mais il se produit avec un décalage : entre 1974 et 1984, la croissance chute à 2,2% par an, mais la productivité horaire progresse à un rythme de 3,3%. C'est ce décalage qui bloque les créations d'emplois et conduit à la montée du taux de chômage. On ne peut donc pas dire que le chômage résulte d'une accélération des gains de productivité ; ceux-ci étaient en effet bien plus élevés au cours de la période de quasi-plein-emploi.

Un examen plus détaillé du bilan de l'emploi montre qu'entre 1949 et 1974, la croissance du Pib a été en moyenne de 5,4 %. Mais, la productivité horaire progressant de 5,7%, le nombre d'heures travaillées n'a pas augmenté au cours de cette période et a

même reculé, passant de 45,7 à 42,3 milliards. A durée du travail constante, l'emploi aurait donc dû reculer, et c'est en fait la réduction du temps de travail qui a permis de créer des emplois sur cette période, au rythme de 0,5 % par an, suffisant pour absorber la progression de la population active et donc maintenir le taux de chômage à un niveau de quasi-plein emploi.

Tableau 3. Les grandes périodes de l'emploi

	1949-1974 <i>Les Trente glorieuses</i>	1974-1984 <i>La transition</i>	1984-2007 <i>Le retour à la normale</i>
PIB	5,4	2,2	2,2
Productivité horaire	5,7	3,3	2,0
Nombre d'heures travaillées	-0,3	-1,0	0,1
Durée du travail	-0,8	-1,1	-0,6
Emploi	0,5	0,1	0,7
Population active	0,5	0,7	0,6

Taux de croissance annuels moyens. Source : Insee

Le bilan de la période 1984-2007 n'est pas qualitativement différent. Certes la croissance a nettement ralenti, passant de 5,4 % durant les « Trente glorieuses » à 2,2 %. Mais la productivité du travail a elle aussi reculé, de telle sorte que le volume de travail reste à peu près constant. Le nombre d'heures travaillées augmentant très peu, c'est donc encore une fois la baisse du temps de travail qui permet de créer des emplois, à un rythme annuel de 0,7% qui est paradoxalement plus élevé que durant la période de quasi-plein-emploi.

La décennie noire

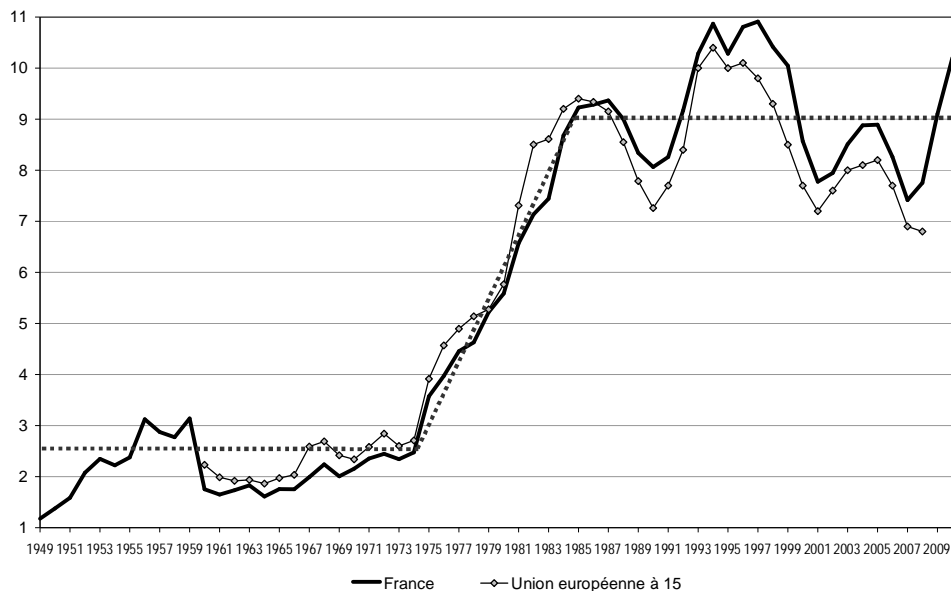
Cette périodisation se retrouve du côté du taux de chômage (graphique 4). On peut remarquer au passage que cette trajectoire n'est pas différente de la moyenne européenne même si, à partir du début des années 1990, le taux de chômage en France reste supérieur à cette moyenne. Jusqu'à la récession de 1974, on peut parler de quasi-plein emploi puisque le taux de chômage fluctue entre 2 et 3%. En 1974, il n'est que de 2,5%. Il se met alors à augmenter inexorablement durant une décennie et franchit en 1985 la barre des 9%. Depuis il est soumis à des fluctuations assez amples (entre 8 et 11%) sans que l'on puisse discerner une tendance très nette à la baisse, surtout si l'on intègre les prévisions de l'OFCE pour 2009 et 2010.

Le taux de chômage a donc franchi une grande marche d'escalier entre 1974 et 1984. Cette phase de transition correspond évidemment à un rythme de créations d'emplois très faible (0,1% par an) et largement inférieure à la progression de la population active (0,7 % par an). Dans ces conditions, l'envol du taux de chômage n'aurait pu être contenu que par une réduction de la durée du travail encore plus marquée, de l'ordre de 16 % au lieu des 10,5 % effectivement constatés.

Mais il est important de souligner que le rythme moyen de création d'emplois est de nouveau en phase avec la progression de la population active à partir du milieu des années 1980 et jusqu'en 2008. Malgré le chômage persistant, ce sont 3,8 millions d'emplois qui ont été créés entre 1984 et 2007, soit nettement plus que les 2,4 millions créés durant la période d'expansion (1949-74). Si l'on mesure les performances du marché du travail à sa capacité à créer des emplois, on ne peut pas soutenir qu'elles sont inférieures depuis 20 ans. Tout se passe donc comme si la décennie qui a suivi la

récession de 1974 a conduit à l'accumulation d'un « stock » de chômage qui va ensuite peser durablement sur la situation du marché du travail. Mais le bond en avant du chômage a permis de maîtriser l'évolution de la part salariale.

Graphique 4
Une lecture stylisée du taux de chômage



Sources : Insee, Commission européenne (<http://tinyurl.com/ameco8>)

La part salariale

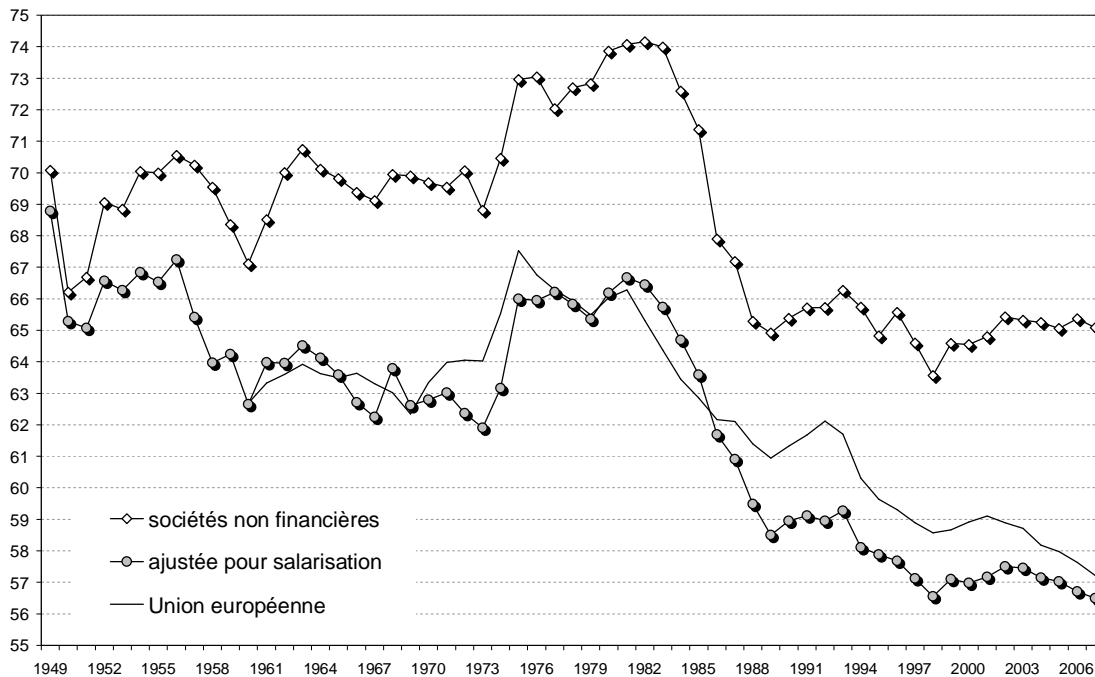
La situation faite aux travailleurs peut être mesurée par la part des richesses créées qui leur revient. Cependant, tous les travailleurs ne sont pas des salariés (agriculteurs, artisans, commerçants, etc.) et c'est pourquoi on utilise habituellement deux approches pour contourner la difficulté. La première consiste à observer la part des salaires (y compris cotisations sociales) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières : à de très rares exceptions près, elles n'emploient que des salariés et leur valeur ajoutée est clairement définie, ce qui n'est pas le cas par exemple des banques ou des assurances. La seconde approche porte sur l'ensemble de l'économie et corrige la part globale des salaires dans le PIB en attribuant conventionnellement un salaire moyen aux non-salariés. La part salariale ajustée ainsi obtenue présente l'intérêt de pouvoir être interprétée comme le rapport entre le salaire moyen (par salarié) et le PIB par personne employée.

Les deux mesures présentent une évolution semblable (graphique 5). On retrouve encore les deux grandes périodes déjà identifiées : jusqu'en 1973, la part salariale est à peu près constante. La baisse observée de la part salariale ajustée dans les années 1950 découle probablement d'une surestimation du revenu des non salariés. A partir de 1989, la part salariale se stabilise à un niveau historiquement bas, et la part salariale ajustée continue même à décroître légèrement.

La transition se fait en deux temps. La récession de 1974-75 conduit à un net ralentissement de la productivité, mais les salaires continuent à progresser sur leur lancée et la part salariale augmente rapidement jusqu'à atteindre un niveau record en 1982. Ce décalage de l'ajustement salarial est d'ailleurs typique des phases de récession et on l'observe aussi à partir de la fin 2008. Face à ce dérapage, sont mises

en œuvre des politiques dites de rigueur destinées à freiner la progression des salaires. Elles conduisent effectivement à un ralentissement brutal : la part salariale recule de neuf points entre 1982 et 1989 et se stabilise à un niveau historiquement bas, inférieur de 4 à 5 points à sa moyenne des années de forte expansion (tableau 4).

Graphique 5
La part salariale en France



Sources : Insee, Commission européenne (<http://tinyurl.com/ameco8>)

L'histoire de la part salariale confirme le récit d'une transition entre deux régimes. Avant comme après, salaire et productivité tendent à croître à peu près à la même vitesse. Mais elle a été entretemps considérablement réduite : 5 % par an avant, un peu plus de 1 % après et la part salariale ajustée continue d'ailleurs à baisser de manière ralentie.

Tableau 4. La part salariale et ses composantes

	1959-1973 (I)	1982	1989-2007 (II)	différence (II) - (I)	différence (II) - 1982
sociétés non financières	69,4	74,2	65,1	-4,3	-9,0
ensemble de l'économie*	63,2	66,4	57,7	-5,6	-8,8
salaire**	5,0		1,0	-3,9	
Pib par tête**	5,3		1,2	-4,0	

*corrigée pour salarisation **taux de croissance annuel moyen Source : Insee

Le lien entre la répartition des revenus et l'emploi passe ainsi par le taux de chômage. Son augmentation a permis, durant la phase de transition, de contrôler ramener le rythme de progression des salaires vers celui, désormais ralenti, de la productivité. Ce point est la plupart du temps oublié par les études qui cherchent, sans vraiment y réussir, à expliquer le recul de la part salariale en fonction d'arguments hétéroclites (prix du pétrole, taux d'intérêt, ouverture commerciale, substitution capital-travail, etc.). L'explication centrale est beaucoup plus simple : le taux de chômage, en modifiant le rapport de forces entre capital et travail, a permis de déconnecter la progression du salaire de celle de la productivité (encadré 1).

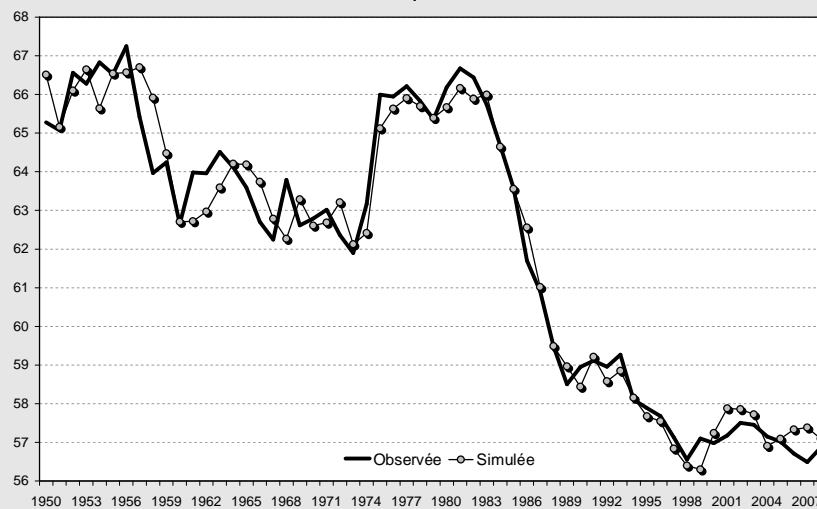
Encadré 1 Part salariale et taux de chômage

La modélisation postule que la distribution des gains de productivité (PROD) est d'autant moins favorable aux salariés que le taux de chômage (U) augmente. L'évolution de la part salariale ajustée (PSAL) dépend aussi du cycle conjoncturel capté par la variation du taux de croissance de la productivité : quand la croissance accélère, la productivité augmente plus rapidement et fait baisser la part salariale. L'équation économétrique s'écrit :

$$\log\text{PSAL} = + 0,90 \log\text{PSAL} (t-1) - 0,13 U. \log\text{PROD} - 0,68 \Delta\log\text{PROD} + 0,46$$

Cette formulation simple suffit à capter l'évolution à long terme de la part des salaires.

Graphique 6
Une modélisation de la part salariale 1950-2008



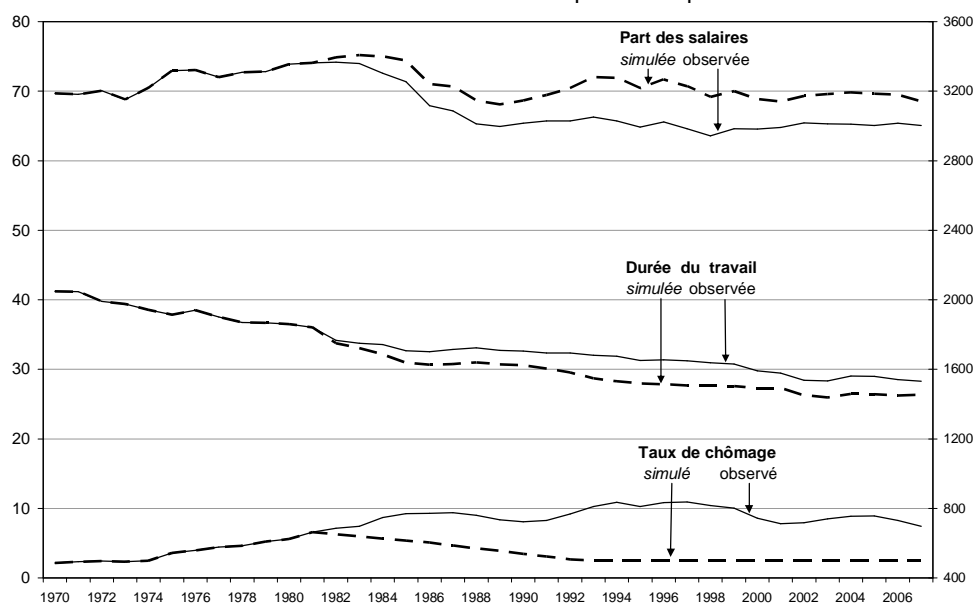
Au début des années 1980, le théorème de Schmidt, du nom du chancelier allemand de l'époque, énonçait que « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Mais cette justification donnée à la baisse de la part salariale a fait long feu. Le taux de marge des entreprises s'est rétabli, mais elles n'ont pas investi plus qu'avant et ont choisi de se désendetter puis de distribuer des dividendes. En 2007, les dividendes nets versés par les entreprises représentaient 12% de leur masse salariale, contre 4 % en 1982.

Le chômage comme résultat d'une insuffisante réduction du temps de travail

Ce récit s'articule autour de la rupture induite par la récession du milieu des années 1970. Son trait essentiel est le ralentissement brutal des gains de productivité et par suite de la croissance potentielle. Dès lors le régime de croissance qui prévalait jusque là est remis en cause avec ses deux propriétés : une répartition des revenus stable et un quasi plein emploi. La décennie qui suit est une phase transitoire d'ajustement au nouveau régime de croissance autorisé par cette progression de la productivité revenue sur sa tendance séculaire. Cet ajustement s'est réalisé autour d'un double décrochage : le taux de chômage a franchi une marche d'escalier et connaît depuis d'amples fluctuations sans se rapprocher significativement du plein emploi. La part des salaires a baissé puis s'est stabilisée à un niveau historiquement bas. Il y a évidemment une corrélation entre ces deux ruptures de tendance. Pour illustrer ces enchaînements, on a construit un scénario alternatif qui n'est pas complètement

« bouclé » mais qui a une certaine valeur heuristique (graphique 7). Il postule un retour progressif au quasi-plein emploi (un taux de chômage de 2,5 %) à partir de 1982. Ce résultat est obtenu grâce à une réduction de la durée du travail intégralement compensée par des créations d'emplois. En bout de course, la durée du travail simulée est inférieure de 5 % à la durée effective, mais c'est surtout le profil qui est différent, avec une baisse plus prononcée dans les années 1980. En supposant un maintien des salaires mensuels, la part des salaires va donc être affectée. Par rapport au point haut de 1982, sa baisse va intervenir plus tardivement mais la stabilisation se fait à un niveau équivalent à celui des années de forte expansion. La leçon à tirer de cet exercice est que la durée du travail est la variable-clé articulant l'évolution de l'emploi et donc du chômage d'un côté, et le partage des revenus de l'autre.

Graphique 7
Un scénario de retour au plein emploi



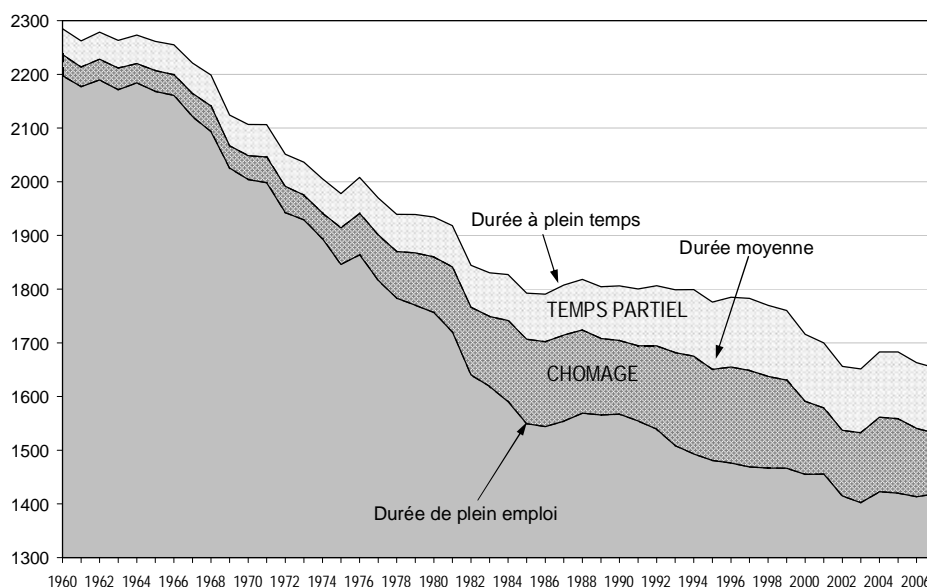
Cette interprétation attribuant à la réduction de la durée du travail un rôle essentiel dans la dynamique de l'emploi s'appuie sur les créations record enregistrées lors du passage aux 35 heures, et en sens inverse sur la panne de l'emploi entre 2002 et 2005 qui s'accompagne d'une stabilisation de la durée du travail. Elle s'oppose à une lecture faisant de la baisse du coût du travail le moteur des créations d'emploi. L'étude la plus rigoureuse⁽⁴⁾ conclut à un effet modéré des mesures d'allègements de cotisations : en 1997, elles auraient accru 118 000 à 140 000 le nombre d'emplois peu qualifiés en 1997. Mais elles auraient aussi réduit les emplois qualifiés, de telle sorte que « l'effet net sur l'emploi total reste modéré avec 60 000 à 80 000 emplois supplémentaires en 1997 ». Durant la période d'instauration des 35 heures, le coût du travail a été à peu près maintenu constant, de telle sorte que le surcroît d'emplois créés au-delà d'une bonne conjoncture peut être imputé à la réduction du temps de travail.

Après tout, le chômage et le temps partiel sont aussi des formes de réduction du temps de travail. La durée du travail est donc toujours la variable d'ajustement entre offre et demande de travail, et la question n'est pas de savoir si elle baisse mais comment. Pour répondre à cette question, on peut construire une « durée du travail de plein emploi » en répartissant le nombre d'heures travaillées sur l'ensemble de la

(4) Gafsi I., L'Horty Y., Mihoubi F., « Allègement du coût du travail et emploi peu qualifié : une réévaluation », in Méda D., Vennat F. (dir.), *Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, collection Recherches, La Découverte, 2004, <http://hussonet.free.fr/epee2.pdf>

population active. En la comparant avec la durée moyenne et avec la durée moyenne des seuls emplois à plein temps, on peut évaluer la contribution du chômage et du temps partiel à l'ajustement sur le marché du travail (graphique 8).

Graphique 8
La durée du travail



Les femmes : parité à temps partiel

En 1949, les femmes représentaient environ un tiers de l'emploi total. Aujourd'hui, elles ne sont plus très loin d'en représenter la moitié (47%). Cette tendance à la féminisation de l'emploi s'est enclenchée au cours des années 1960, et ne s'est plus jamais démentie. L'emploi des femmes n'a donc pas joué le rôle de variable d'ajustement sur le marché du travail comme on avait pu le pronostiquer. Au contraire, il est frappant de constater que 93 % de l'accroissement de l'emploi entre 1960 et 2007 correspond à la progression de l'emploi féminin : ce dernier a augmenté de 82 % alors que l'emploi des hommes restait pratiquement constant.

Tableau 5. Structure de l'emploi par grands secteurs

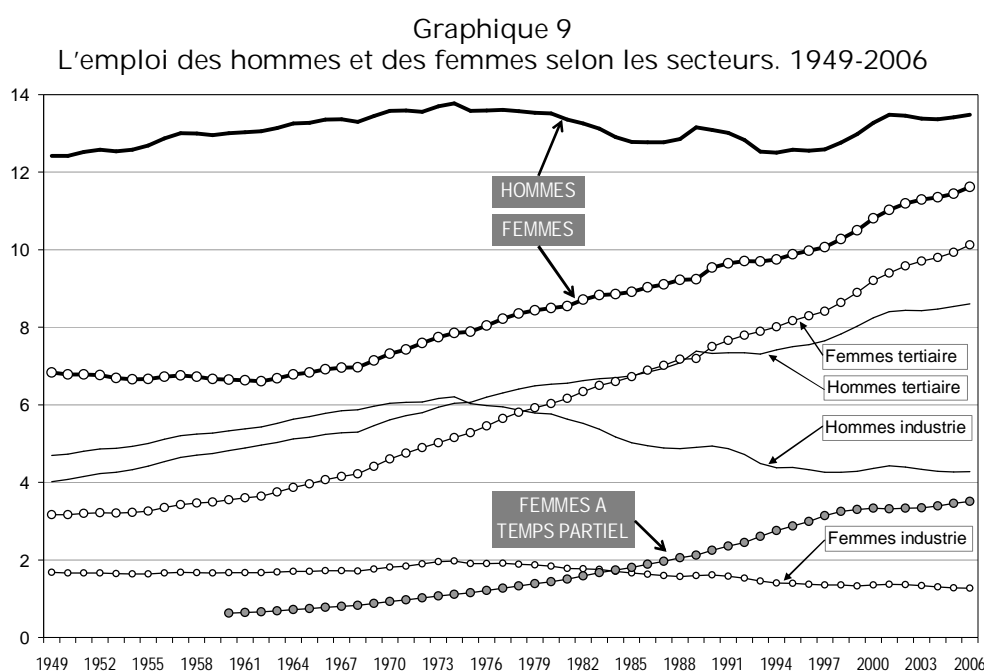
	Agriculture	Industrie	Tertiaire	Total
1949				
Hommes	29,8	37,8	32,4	100,0
Femmes	29,2	24,5	46,2	100,0
Ensemble	29,6	33,1	37,3	100,0
2006				
Hommes	4,5	31,7	63,8	100,0
Femmes	2,0	10,9	87,1	100,0
Ensemble	3,3	22,1	74,6	100,0

Source : Insee

Cette tendance à la féminisation a été en quelque sorte tirée par les évolutions sectorielles de l'emploi, elles-mêmes tributaires de la structure de la demande. Sur longue période, on peut distinguer quatre grandes tendances (tableau 5) :

- recul continu de l'emploi agricole ;
- stagnation de l'emploi industriel à partir du milieu des années 1970 ;
- progression régulière de l'emploi tertiaire ;
- progression de l'emploi public, ralentie à partir de la fin des années 1980.

Les femmes ont bénéficié de la bascule de l'industrie majoritairement masculine vers le tertiaire qui a été le vecteur de la féminisation (graphique 9). Cependant cette tendance à la féminisation de l'emploi s'est combinée avec le développement du travail à temps partiel qui concerne principalement les femmes (30,2 % d'entre elles en 2007 contre 5,7 % des hommes). Le bilan est donc mitigé dans la mesure où plus de la moitié (55 %) des nouveaux emplois créés et occupés par des femmes entre 1960 et 2007 sont des emplois à temps partiel.



Source : Insee

La transformation des structures productives a également joué sur la nature des emplois. La principale tendance est ici le recul des effectifs ouvriers qui ont baissé de 8 millions en 1982 à 6,5 millions en 2007. Leur part dans l'emploi total est ainsi passée de 36,3 % à 25,1 % entre 1982 et 2006. En contrepartie de cette baisse, les autres catégories ont progressé : les employés et les professions intermédiaires mais surtout les cadres et professions intellectuelles supérieures qui passent de 9,5 à 16,9 % de l'emploi salarié (tableau 6).

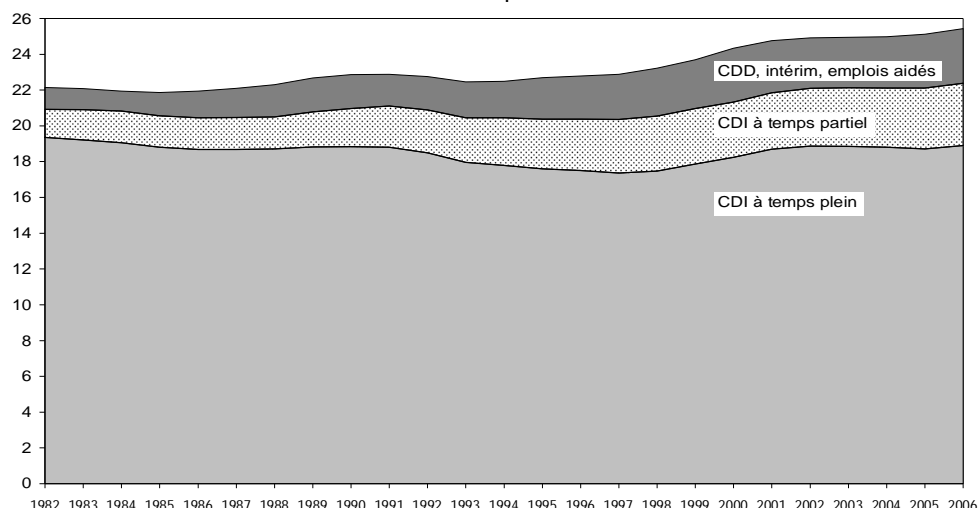
Tableau 6. Les catégories de l'emploi 1982-2006

	Ensemble		Hommes		Femmes	
	1982	2006	1982	2006	1982	2006
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,5	16,9	12,8	20,4	5,1	13,1
Professions intermédiaires	24,4	25,8	24,6	25,2	24,0	26,5
Employés	29,8	32,1	12,9	14,4	53,1	51,2
Ouvriers	36,3	25,1	49,7	39,9	17,8	9,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquête emploi

Enfin, ces transformations se sont accompagnées d'une progression du temps partiel et des autres formes atypiques d'emploi (CDD, intérim, emplois aidés). Il y a deux manières de lire cette évolution : « en stock », le contrat standard résiste, puisque le CDI à temps plein représente encore les trois quarts de l'emploi (74,3% en 2006). Mais il ne progresse plus : le nombre de CDI à plein temps est à peu près le même en 2006 qu'en 1982. Autrement dit, l'intégralité de la progression de l'emploi sur cette période correspond à des formes d'emploi non-standard (graphique 10)

Graphique 10
Les formes d'emploi 1982-2006



en millions - Source : Insee, enquête emploi

L'accès à l'emploi et le chômage sont aujourd'hui diversifiés selon plusieurs critères. Le chômage frappe plus les femmes que les hommes, les bas niveaux de qualification, et la population d'origine étrangère. Sur tous ces points, la France ne se distingue pas des pays de l'OCDE (tableau 7). Sa principale particularité est d'avoir un taux d'emploi (en pourcentage de la population totale âgée de 15 à 64 ans) relativement bas, et surtout marqué par la distance à l'emploi des jeunes (15-24 ans) et des seniors (55-64 ans). Le chômage de longue durée (plus d'un an) est aussi plus important, puisqu'il concerne 40 % des chômeurs en France contre 29 % pour l'ensemble de l'OCDE.

Tableau 7. Taux d'emploi et taux de chômage

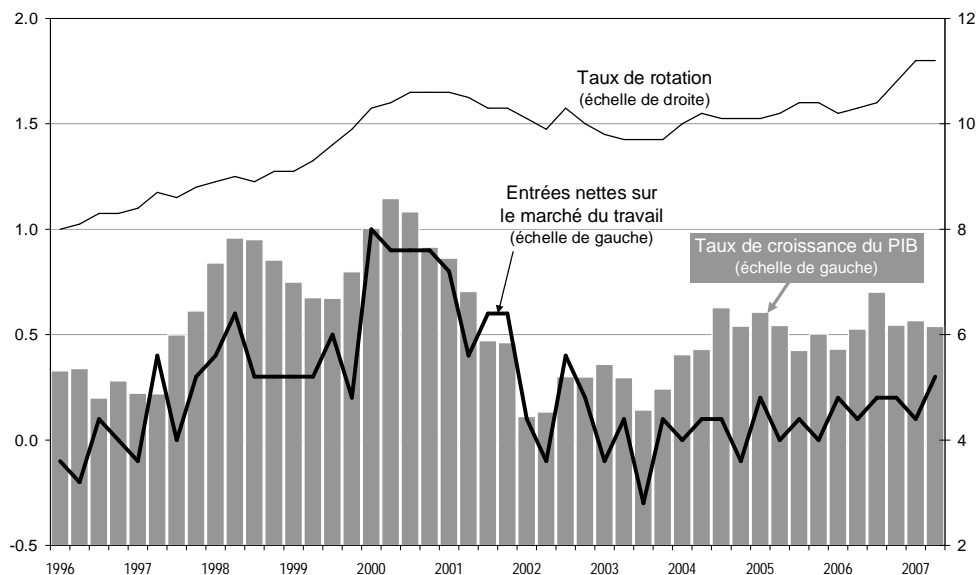
		Taux de chômage		Taux d'emploi	
		France	OCDE	France	OCDE
Ensemble		8,0	5,7	64,0	68,0
Age	15-24	18,7	11,9	30,1	43,7
	25-54	6,9	4,9	82,1	79,6
	55-64	5,1	4,0	38,3	51,2
Sexe	Hommes	7,5	5,5	68,6	75,8
	Femmes	8,6	6,0	59,4	60,3
Niveau d'études	inf. au 2e cycle du secondaire	12,1	10,3	58,1	58,4
	2e cycle du secondaire	7,6	6,2	75,6	75,9
	Tertiaire	6,2	3,9	83,0	84,4
Nationalité	étrangers	7,4	5,7	65,3	68,1
	nés à l'étranger	13,4	8,6	58,5	65,1

Source: OCDE, *Perspectives de l'emploi 2008*

Flexibilité et créations d'emplois

Une flexibilité accrue du marché du travail permettrait selon certaines analyses d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. Le taux de rotation (demi-somme des entrées et sorties du marché du travail) est un bon indicateur de sa fluidité. Il est passé de 8 % en 1996 à 11,2 % en 2008 (graphique 11) mais le taux d'entrées nettes sur le marché du travail dépend avant tout de la conjoncture et se situe depuis 2003 à un niveau relativement bas par rapport à la croissance du Pib.

Graphique 11
Les mouvements de main-d'œuvre



Source: Dares

L'histoire que l'on vient de brièvement survoler peut-être résumée ainsi : la crise du milieu des années 1970 s'est traduite par un ralentissement conjoint de la croissance et de la productivité. Lors de la transition entre ces deux périodes, un « stock » de chômage a été accumulé, et il n'a pas été possible par la suite de s'en débarrasser. Il aurait fallu que la réduction de la durée du travail s'opère à un rythme un peu plus soutenu, comme le montre la marche d'escalier franchie par l'emploi lors du passage

aux 35 heures. Cette lecture conduit à relativiser l'influence des institutions et des réformes du marché du travail sur la trajectoire de l'emploi. Les politiques de flexibilisation n'ont pas conduit à des créations d'emplois pérennes et elles ont surtout contribué à la diffusion des formes atypiques d'emploi et à une réduction du temps de travail qui prend la forme du temps partiel et du chômage. La crise actuelle va conduire à un nouveau bond en avant du taux de chômage qui passerait selon l'OFCE de 7,4% en 2008 à 10,2% en 2010. D'autres prévisions sont encore plus pessimistes. Cette nouvelle conjoncture nécessite donc un bilan critique des politiques menées au cours des dernières décennies.